

Toute société doit disposer de ressources afin de financer les besoins collectifs. Parmi ces ressources, les recettes fiscales qui constituent une source importante de financement du développement économique d'un pays. L'Etat ayant un besoin d'argent pour mener à bien son devoir qui est de couvrir les dépenses publiques, fait appelle à la fiscalité.

La fiscalité est l'un des piliers majeurs des ressources financières d'un Etat. Tous les pays du monde montrent un intérêt particulier à l'impôt. Cela est reflété par les réformes et les séminaires portant sur la fiscalité organisés par ces nations.

En particulier, l'Algérie étant en période de transition et d'intégration dans l'économie mondiale, a commencé un processus de réforme macroéconomique dans le but d'atteindre l'équilibre et le développement économique. La politique fiscale se trouve au centre de cette réforme pour orienter l'économie. De plus, l'Algérie se trouve dans l'obligation de mettre l'accent sur les recettes fiscales ordinaires pour se libérer de la dépendance à la rente face à la crise de la chute du prix du baril.

Profitant tous des services publics rendus par l'Etat, nous somme dans l'obligation de contribuer à l'impôt.

Occupant une place aussi importante dans la politique de l'Etat, l'impôt est la contribution aux charges publiques ayant un caractère particulier qui est le fait qu'il soit un prélèvement obligatoire sans contrepartie. Le contribuable perçoit l'impôt comme étant une contrainte ou encore une sanction car il est prélevé par voie d'autorité, aussi il ignore l'utilité de sa contribution. Ce qui oriente le contribuable vers la soustraction à l'impôt.

L'indiscipline fiscale prend de l'ampleur de plus en plus chaque jour. La fraude fiscale constitue un frein de la politique budgétaire de l'Etat. Ce qui la met au centre d'intérêt des pouvoirs publics, afin de trouver une solution à ce comportement d'échappement à l'impôt.

Contrariant les pouvoirs publics à collecter les ressources étatiques, la fraude fiscale provoque l'inquiétude du gouvernement. L'administration fiscale s'intéresse à l'étude et l'analyse de la fraude fiscale, ses causes et ses origines pour réduire l'effet négatif qu'elle a sur les ressources de l'Etat.

Problématique :

Pour analyser le crime de la fraude fiscale, la question fondamentale qui fera l'objet de notre travail est la suivante:

Quelle est l'ampleur de la fraude fiscale sur les ressources de l'Etat ?

Pour parvenir à répondre au mieux à cette problématique, nous l'avons éclatée en sous-questions :

- Quelle est l'importance de l'impôt dans les ressources de l'Etat ?
- Quelles sont les causes, origines et impacts de de la fraude fiscale ?
- Comment les fraudeurs sont détectés et comment fraudent-t-ils ?
- Existe-t-il une coordination entre le CNRC et l'administration fiscale pour avoir une meilleure estimation de la population fiscale ?

Nous avons apporté des éléments de réponse à notre problématique sous forme d'hypothèses :

- Une bonne partie du PIB Algérien est perdue à cause de la fraude fiscale. De plus le déficit budgétaire peut être réduit si la fraude fiscale n'existait pas.
- L'histoire de la dépendance à l'impôt en est la preuve de son importance.
- D'une part, l'incivisme fiscal est la cause de la fraude fiscale, d'une autre part c'est le système fiscal.
- Le contrôle fiscal est l'outil de détection de l'acte frauduleux.
- L'administration fiscale communique avec le CNRC pour avoir les estimations des inscriptions au registre de commerce.

Intérêt de l'étude :

Ce travail constituera une sorte de cri d'alarme sur les ressources financières de l'Etat perdu à cause de la transgression de la loi fiscale. Il est temps de porter attention aux lacunes du système fiscal Algérien. Le but de notre travail est d'orienter l'administration fiscale vers des solutions qui pourront préserver les ressources de l'Etat et mieux servir le trésor public.

Méthodologie

Dans notre recherche nous allons suivre deux méthodes afin de mieux cerner le sujet. La première méthode analytique qui nous aidera à analyser la réglementation Algérienne en

matière de fiscalité. Cela va correspondre aux deux chapitres théoriques de notre travail. La deuxième méthode, concernant l'étude de cas, nous allons faire appel à des techniques statistiques et quantitatives dans le recueil et le traitement des données.

Etudes préalables :

Au niveau de l'Ecole Supérieure de Commerce le sujet de la fraude fiscale n'a été traité qu'une seule fois en 1999.

Ma source d'inspiration était le sujet d'actualité qui est les paradis fiscaux, il m'a incité à voir la fraude fiscale en Algérie. Mon choix était plus renforcé par le scandale de « Panama Papers », si des noms Algériens y figurent et que les algériens ont atteint des montages aussi sophistiqué de fraude fiscale qu'est les paradis fiscaux alors qu'en est-t-il des montages élaborés en Algérie.

Plan de travail :

Notre travail sera éclaté en deux chapitres théoriques et un chapitre pratique.

Le premier chapitre sera consacré à des aspects théoriques de la relation Etat et impôt. Il se focalisera sur l'importance de l'impôt. Le second chapitre évoquera le phénomène de la fraude fiscale. Il éclaircira le vocabulaire utilisé pour qualifier l'échappement à l'impôt. Enfin, le dernier chapitre pratique traitera en premier lieu des statistiques délivrées par le ministère des finances et plus précisément la direction de la recherche et de la vérification. En second lieu, un dossier d'un fraudeur délivré par le centre des impôts de Bordj Bou Arréridj sera traité.